



Appropriation des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM

Objectifs de la formation

- Connaître les fondements législatifs et réglementaires de la création de l'ANESM
- Connaître l'évolution depuis son origine et le partenariat avec la HAS
- S'approprier la raison d'être des recommandations par une lecture synthétique
- Comprendre les recommandations comme repères et références pour développer une culture partagée de la bienveillance

Contenu de la formation

- Historique
 - Loi 2002-2
 - L'ANESM : Rôle, missions, cadre législatif et réglementaire
 - Orientations du Conseil National de l'Evaluation Sociale et Médico-Sociale (CNESMS- 2005) et guide méthodologique pour l'évaluation de la qualité des services
 - Evolution et partenariat avec la Haute Autorité à la Santé (HAS)
- Les RBPP
 - Pour les professionnels : un outil pour se poser les bonnes questions
 - Pour les personnes accompagnées : un outil pour garantir la qualité des services
 - Synthèse des Recommandations de Bonnes Pratiques transversales ou spécifiques : enjeux-déclinaisons concrètes-illustrations-points de vigilance-repères juridiques
 - Les impacts des RBPP à tous les niveaux de l'organisation et pour tous les acteurs

Méthode pédagogique

- Approche dynamique et interactive
- Articulation entre apports théoriques et pratiques

Public concerné

Directeurs, cadres, professionnels des équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques

Durée de la formation

2 jours (journée de formation de 7 heures)

Coût

900 euros/jour - 12 à 15 participants maximum - Hors frais de déplacement et d'hébergement